

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du mardi 15 février 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	29
<p>Date de la convocation 8 février 2022</p> <p>Date d'affichage 8 février 2022</p> <p>Délibération n° 2022-05</p> <p>Objet de la délibération <i>Pôle services techniques – Commande Publique – Retrait du syndicat intercommunal varois d'aides aux achats divers (SIVAAD) et du groupement de commandes de la commune de MAZAUGUES</i></p> <p>Vote pour à l'unanimité</p> <p>POUR : 29 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>		

L'an deux mille vingt-deux, le quinze février deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, PONROY Nathalie, BESSET Monique, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, CHAUCHE Dalel, BLANC Benjamin, LEVEQUE Mickaël, ROYET Pierre.

Procurations :

SCHMITTE Laurent donne procuration à DUPONT Thierry,
NAAL Jean-Michel donne procuration à LE TALLEC Jean-Claude,
LARCHE Laurence donne procuration à RAVINAL Danièle,
GANDIN Frédéric donne procuration à TREQUATTRINI Pascale,
ATIAS Jessica donne procuration à BERTRAND Huguette,
CROCE Marc-Edouard donne procuration à LEVEQUE Mickaël,
VAZ Hugo donne procuration à LAURERI Philippe,
ORTIS Elsa donne procuration à COQUAULT Jean-Pierre.

Absents :

VINCENTS Christiane,
BOLLA Alain,
LAGIER Laure,
MARINONI Audrey.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Huguette BERTRAND** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Par délibération en date du 29 juin 2021, la commune de MAZAUGUES s'est retirée du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD) et du Groupement de commandes des collectivités territoriales du var au 1^{er} janvier 2022.

Par délibération en date du 17 novembre 2021, le Comité Syndical du SIVAAD a accepté la demande de retrait de la commune de MAZAUGUES.

Conformément à l'article L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) demande de présenter la demande de retrait de la commune de MAZAUGUES au conseil municipal pour approbation.

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.5211-19 ;

VU la délibération du 17 novembre 2021 du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) ;

VU le courrier du SIVAAD en date du 14 décembre 2021 demandant à la commune SOLLIES-PONT de délibérer sur le retrait de la commune de MAZAUGUES du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTE** le retrait de la commune de MAZAUGUES du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD).

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire





Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_05-DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

Saint Mandrier le 14 Décembre 2021

N° 585

REF : JR/IM/SG



Christian TOULOUSE
Président du SIVAAD

à

Mesdames et Messieurs
Les Maires des communes adhérentes

OBJET : Retrait du SIVAAD de la commune de MAZAUGUES
Affaire suivie par : Mme MAGUSA Isabelle



Madame, Monsieur le Maire,

Par délibération en date du 17 Novembre 2021, le Comité Syndical du SIVAAD a accepté la demande de retrait du SIVAAD de la commune de MAZAUGUES.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-19, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur cette demande de retrait lors de votre prochain conseil municipal dans les trois mois suivants la présente notification.

Mes services restent à votre entière disposition pour toutes informations utiles.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Christian TOULOUSE
Président du SIVAAD

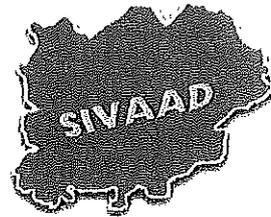
P.J. : Délibération SIVAAD N°20211711-DAG16 du 17 Novembre 2021

AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_05-DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

20211711-DAG16



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2021

**Objet de la délibération : Retrait du SIVAAD et du Groupement de Commandes
de la commune de MAZAUGUES**

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 10 Novembre 2021

Transmise au Contrôle de légalité le
Affichée le.....2021

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 92

Présents : 17

Pouvoirs : 0

Excusés : 42

Votants : 17

2^{ème} convocation : Pas de condition de quorum

L'an deux mille vingt et un, le 17 Novembre à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à LA FARLÈDE, au sein de la Salle de la Capelle, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE, Président.

20211711-DAG16

Délégués Titulaires Présents

COGOLIN	CERTIER Danielle
FIGANIÈRES	TACAILLE Guy – ESCAILLAS Eric
LA FARLÈDE	GAMBA Mireille – HENRY Pierre
LA VALETTE	BAGNOL Luc
LE BEAUSSET	THEBAULT Hervé
LE LAVANDOU	GERBE Nicole
LE REVEST	VIZIALE Jean-Marc
OLLIOULES	RIGHI Dominique
PUGET VILLE	ROUX Jean-Pierre
SAINT MANDRIER	TOULOUSE Christian
SAINT TROPEZ	OLLER MOULET Valérie
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle - COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIÈS VILLE	JOLY Philippe

Délégués Suppléants avec voix délibérative

LE THORONET	PASQUIER Catherine
-------------	--------------------

Délégués Suppléants sans voix délibérative

--	--

Pouvoirs

Néant

Absences excusées

BANDOL	BOURON Valérie
BESSE SUR ISSOLE	RUSSO Brigitte – MARTINELLI Marie-Paule RAULT Véronique – BURDY Jeanine
BORMES	PIERRE Véronique
CARCÈS	HERBEL Joseph - CLAVIER Vincent
CAVALAIRE	MORTIER Carol
CHATEAUDOUBLE	MERABET Olivier
EVENOS	CHEF D'HÔTEL Evelyne
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie
LA CROIX VALMER	MONETON Pierre
LA GARDE FREINET	LAFEUMA Lucie
LA LONDE	SCHATZKINE Nicole
LE VAL	FABRE Max
LE RAYOL CANADEL	DE PONFILLY Bettina
MONTFERRAT	MAGNIEN BONIN Dominique – MARIN Elodie
MONTFORT SUR ARGENS	ROLFE Jacqueline
OLLIOULES	GARRONE Florence
PIERREFEU	DEGOUÉY Françoise – HAINIGUE Michel
PIGNANS	SCOTTO Fabienne – PRUNET Sophie
PUGET VILLE	HECKMANN Ingrid
RAMATUELLE	COURTIN Benjamin – DE SAINT JULLE DE COLMONT Camille
RIANS	VANNIER Marie-Thérèse
SAINT CYR	MANOUKIAN Astrid – ROCHE Jean-Paul
SAINT MANDRIER	DEMIERRE Colette
SAINT TROPEZ	MILLIER Hélène
SIX FOURS	PASTOR Jean-Philippe – ROSTAGNO Agnès
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey
SOLLIÈS VILLE	FOUASSE Bénédicte
TOURRETTES	HERNANDEZ Aurélie - DEDULLE LELLUIN Nancy
TOURVES	BOYER Kevin
VIDAUBAN	BRESSAN Michel - MONTAUDO Catherine

20211711-DAG16

Rapporteur : Mme RAVINAL

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 Septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-5 et L.5211-19,

Vu l'article 14 des Statuts du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers,

Vu la délibération N°DL11/046 en date du 4 Août 2011, du Conseil Municipal de la commune de MAZAUGUES, ayant pour objet l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD),

Vu la délibération N° D210629/09 en date du 29 Juin 2021, du Conseil Municipal de la commune de MAZAUGUES, ayant pour objet le retrait de la commune du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD) et du Groupement de commandes des collectivités Territoriales du Var au 1^{er} janvier 2022.

Il est proposé au présent Comité Syndical de se prononcer sur le retrait de la Commune de MAZAUGUES du SIVAAD et du Groupement de commandes des collectivités Territoriales du Var,

LE COMITÉ SYNDICAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Où l'exposé de Monsieur le Président du SIVAAD,

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

Conformément aux dispositions de l'article L5211-19 du CGCT, cette délibération sera notifiée aux Maires de chacune des communes membres du SIVAAD.

Les conseils municipaux devront être consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification.

Ainsi fait et délibéré, le 17 Novembre 2021 à LA FARLÈDE.

Pour extrait conforme
Le Président du SIVAAD
Christian TOULOUSE



AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_05-DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022